

Déclaration - Paris, le 31 mars 2010

## Conférence francophone sur le Sida - Casablanca (Maroc) 28-31 mars

### Droits des femmes et lutte contre l'homophobie : le renforcement d'une lutte commune contre le sida indispensable

Cette conférence, à laquelle Le Planning Familial a participé, a été l'occasion de faire le point sur les avancées mais aussi sur l'importance des efforts nécessaires pour stopper l'épidémie et permettre aux millions de personnes des pays du Sud d'accéder aux traitements.

Ceux-ci ont été au cœur des discussions. De l'intérêt individuel de chaque personne vivant avec le VIH de ces traitements pour sa survie à l'intérêt collectif en raison de l'impact du traitement dans la diminution de la transmission du virus.

Les inquiétudes n'ont cependant pas manqué de s'exprimer concernant la volonté des Etats d'accorder au Fond Mondial les moyens nécessaires pour poursuivre l'accès au traitement et ce, dans la période économique actuelle.

Si l'accessibilité des traitements est un enjeu central voire l'enjeu central, favoriser le recours au dépistage et aux traitements exige aussi de s'attaquer aux discriminations, aux représentations et assignations de genre.

Lors de l'atelier « Mauvais genre ? Les femmes et les homosexuels face au sida en Afrique » Latifa Imane de l'ALCS<sup>1</sup>, a rappelé que, depuis toujours, la lutte contre le sida était un révélateur des inégalités sociales : inégalités femme / homme, homophobie... Pour autant, ces atteintes aux droits ont la même origine : le *continuum* de l'assignation des femmes et des hommes à des rôles sociaux déterminés et la discrimination de celles et ceux qui y dérogent.

La dépendance économique des femmes et les violences qui leur sont faites, les violences homophobes sont autant de facteurs d'exposition au risque de contamination, autant de freins pour l'accès aux soins. Des études au Burkina Faso ont ainsi souligné la difficulté des hommes à se rendre dans un centre de santé car demander de l'aide est contraire aux valeurs et normes de la masculinité socialement véhiculées.

A chaque fois que les droits de femmes ou les droits des homosexuels ont été attaqués, le constat est le même, c'est l'ensemble de ces droits qui est remis en cause car ce sont les mêmes forces de résistance au progrès qui sont à l'œuvre

Défense des droits des femmes et défense des droits des homosexuels ne s'opposent pas : ils doivent se porter respectivement et conjointement.

A défaut d'avancées dans ce domaine, les femmes et les homosexuels resteront les plus touchés-ées par le Sida. C'est donc bien ensemble et dans ce sens que doivent se mettre en place des actions concrètes de lutte contre le sida.

#### Contacts :

Carine Favier, Présidente -06 88 52 09 10

---

<sup>1</sup> Association de Lutte contre le Sida au Maroc





Marie-Pierre Martinet, secrétaire générale, 01 48 07 81 00 / 06 70 19 83 48